

CLITIQUE OU PAS ? UNE EVALUATION PAR DEGRES

publié dans : *Clitiques et cliticisation*, C. Muller et al. (éds), H. Champion 2001. pp 77-91.

Dans les études sur les clitiques qui se sont multipliées ces dernières années, depuis le travail de Zwicky (1977), beaucoup d'auteurs prennent la précaution de dire qu'ils utilisent le terme «clitique» sans définition théorique précise. Le terme ne désigne pas une catégorie syntaxique. On pourrait le rapprocher d'une étiquette comme «affixe», mais le rapprochement n'est pas totalement justifié: dans beaucoup de théories, l'affixe est une étiquette morphologique, alors que ce qui singularise le clitique, c'est de ne pouvoir être défini strictement ni en syntaxe, ni en morphologie.

Deux traits distinguent le clitique de façon prototypique:

- c'est un élément intermédiaire entre le mot indépendant, plein, et l'affixe. Son comportement en tant que mot lié montre souvent un attachement au niveau du syntagme plutôt qu'à celui du mot.

- c'est un élément interprétable comme une variante non libre d'un mot plein.

La terminologie introduite par Zwicky introduit une distinction fondamentale entre deux types de clitiques: le clitique «simple» a la même position d'occurrence syntaxique que le correspondant non clitique, et son attachement à un autre constituant se fait par adjacence lors de la réalisation phonologique. Le clitique «spécial» a une syntaxe propre, qui se distingue de celle de son homologue non clitique, mais aussi de celle de toute autre catégorie syntaxique de mots pleins. Le clitique simple, c'est ainsi la forme réduite de la négation en anglais: *n't* au lieu de *not*; le clitique spécial, c'est typiquement le pronom personnel conjoint en français.

Dans une perspective dérivationnelle, le clitique pose le problème de sa forme initiale. Si les clitiques simples peuvent être décrits comme «postlexicaux» (leur attachement se fait au niveau phonologique, sans règle syntaxique ni morphologique -c'est l'analyse courante du clitique sujet du français par exemple dans Rizzi & Roberts), il n'en va pas de même pour les clitiques «spéciaux». Les premières analyses transformationnelles (développées sur le français par Gross, 1968, Kayne, 1975) ont expliqué les clitiques spéciaux à partir des formes pleines, auxquelles s'appliquaient des transformations. Cette façon de procéder disparaît par la suite (du moins pour les clitiques compléments du français et des langues romanes, qui sont engendrés directement dans des positions «têtes» alors que les pronoms forts sont comme les syntagmes nominaux, attachés à des positions de spécificateurs.

Dans Kayne, 1991, les clitiques romans sont adjoints à des têtes fonctionnelles qui, de façon basique, dominent le verbe (ceci expliquant l'ordre généralement observé des clitiques objets précédant le verbe conjugué). Le lien avec la position de pronom fort n'est plus créé par l'engendrement syntaxique - même s'il faut maintenir un lien, pour éviter les redoublements. Le fait, d'ailleurs, que de nombreuses langues autorisent dans certains cas des «doublements clitiques» (clitic doubling) justifie l'hypothèse d'une origine lexicale distincte des clitiques et des pronoms forts.

Si, dans de nombreuses approches, les clitiques des langues romanes restent des éléments syntaxiques, leur placement final fait apparaître des séquences de clitiques formant un seul ensemble morphologique (à ordre fixe); on peut alors soit garder une analyse syntaxique à l'origine de telles séquences (Watson, 1997), soit proposer plus ou moins directement une analyse morphologique de la séquence des clitiques. Ces analyses remontent -dans les développements récents de la linguistique- aux paramètres posés par J.Klavans pour la définition de la position syntaxique des clitiques spéciaux- *dominance* (choix de l'hôte), *précedence* (position relative à l'hôte), *liaison phonologique* (paramètre du rattachement phonologique comme proclitique ou enclitique). Ces trois paramètres sont indépendants: ainsi, en gascon, les clitiques compléments sont rattachés à un verbe (1er critère), ils le précèdent (second critère) à un temps fini et peuvent le suivre à un temps non fini, et ils sont selon les cas soit enclitiques sur un mot précédant le verbe, soit proclitiques ou enclitiques sur le verbe: l'enclise est en concurrence avec la forme pleine d'une part, et avec la troncation par élision et proclise d'autre part. Les formes peuvent différer: par exemple, pour le pronom clitique 3sg: *lo* en environnement neutre, *l'* avec proclise et élision, *'u* avec enclise. L'un ou l'autres des phénomènes particuliers de prononciation, enclise ou troncation, est motivé par un environnement vocalique. Lorsque l'environnement est vocalique de chaque côté du clitique, c'est l'influence du verbe qui l'emporte (selon Hourcade, p. 94).

Enclise en position préverbale sur la particule énonciative *que*:

Que'us digó

de passar

EN+leur (je)dis(prétérit) de passer
Je leur ai dit de passer

Enclise sur l'énonciatif *e*:

Quan las estelas e's clucan...
Quand les étoiles EN+réfl éteignent
Quand les étoiles s'éteignent
(Hourcade, 93)

mais aussi une préposition:

Que n'èi hartèra de't véder
EN en+(j')ai bombance de+te voir
J'en ai assez de te voir
(ibid.)

ou le relatif:

Qu'èi vist lo qui't hasó càder
EN (j')ai vu celui qui+te (il)fit tomber
J'ai vu qui t'a fait tomber

Par contre (le verbe commence par une voyelle): il y a proclise sur le verbe à droite:

Que l'envièi tà pèisher
EN le+(j')envoyai pour paître
Je l'ai envoyé paître

Dans l'exemple suivant, il y a enclise sur la conjonction de subordination du premier clitique, et proclise du second sur le verbe:

Que cau que' u t'anes cuélher
EN (il)faut que+le (tu)+réfl+ailles chercher
Il faut que tu ailles le chercher (litt.: que tu t'ailles...)

La position par rapport à l'hôte peut être finale (cas notamment lorsque le verbe est à un temps non fini). Il peut y avoir conflit entre deux règles, par exemple celle de la position finale avec le temps non fini, et celle du rattachement sur un auxiliaire, aboutissant à deux séquences différentes. Il y a trois solutions lorsque l'auxiliaire est lui-même à un temps non fini: la position finale par rapport au verbe plein, la position initiale par rapport à l'auxiliaire, enfin une position intercalée probablement initiale par rapport au verbe plein, à quoi s'ajoutent les règles phonologiques dictant enclise et proclise:

En anant cuélhe' u / en l'anant cuélher / en anant **lo** cuélher
En l'allant chercher / en allant le chercher / en allant chercher-le
(=en allant le chercher...)
(Hourcade, p. 99)

L'analyse de Klavans conduit à décrire les clitics romans comme des affixes verbaux. Cette solution, plus ou moins bien adaptée aux clitics du français moderne (voir cependant les critiques de Watson 1997, et déjà les réticences de Kayne 1991, motivées par des survivances comme l'interpolation entre adverbes et clitics avec l'infinitif dans un style un peu archaïsant-comme dans: *il s'agit de les bien traiter; essayez de n'en rien dire...*(les termes *bien*, *rien*, interrompent le lien avec le mot verbal), conduisent d'autres auteurs à proposer de voir dans les clitics romans en général des affixes syntagmatiques (*phrasal affixes*). L'analyse de Nevis (1988) propose de distinguer nettement les phénomènes de rattachement à un mot qui précède ou qui suit (par exemple tels qu'illustrés ci-dessus par le gascon) de l'affectation syntaxique à un syntagme hôte, produisant des affixes syntagmatiques.

Dans le premier cas, les règles de rattachement sont décrites comme phonologiques et postsyntaxiques, et le terme rattaché est un «mot lié» (*bound word*) qui n'a pas forcément les propriétés phonologiques particulières des clitiques. On voit dans les cas du gascon l'intérêt de la distinction, même appliquée à un terme qui est déjà clitique: manifestement, les règles attribuant au clitique un hôte et sa position par rapport à cet hôte sont indépendantes du rattachement phonologique, qui tient à l'environnement auquel on aboutit par les règles syntaxiques. Dans les cas où le mot lié a les propriétés d'un clitique, Nevis distingue après Klavans les affixes syntagmatiques des affixes de mot: l'affixe syntagmatique est un constituant à place fixée par le syntagme, et non par un mot, si bien qu'elle peut se fixer sur une gamme éventuellement large de constituants. Ph. Miller (1992) qui utilise à son tour cette notion donne une analyse de ce type, pour le français, pour les adverbes clitiques *-ci*, *-là*, qui sont suffixés à un syntagme nominal (et peuvent ainsi suivre un nom, mais aussi un adjectif): *ce livre-ci*; *ce livre d'images-ci*; *ce livre rouge-ci*... L'analyse morphologique à laquelle arrivent Nevis et Miller répartit les clitiques en plusieurs sous-catégories sans rapport entre elles: les clitiques *postlexicaux* ne sont pas redevables d'un traitement particulier, et leur rattachement à un hôte est purement phonologique; les clitiques syntagmatiques (comme les articles du français, selon Miller) sont des affixes de syntagme; enfin, certains des clitiques traditionnels sont des affixes de mot (ils sont rattachés à la *tête* d'un syntagme, et leur hôte est d'une certaine catégorie, sans variation: c'est ainsi que les clitiques pronominaux du français sont considérés -comme des *affixes de tête*- parce que liés étroitement au mot verbal. L'analyse de Miller fait disparaître la notion de clitique spécial, défendue à nouveau dans ce livre par Hirschbühler et Labelle (ci-dessous).

Il faut dire que les clitiques pronominaux romans sont assez peu représentatifs, du moins dans les langues modernes, parce que leur fonctionnement est assez généralement celui d'affixes du verbe. Leur seule particularité notoire reste la possibilité, souvent très limitée, d'une variation de position, de la proclise à l'enclise (pour les impératifs affirmatifs et pour certaines formes verbales non finies). Ce qui fait l'originalité du clitique, en dehors du domaine roman moderne, c'est la syntaxe de la seconde position (2P): l'arrimage, en principe enclitique, sur le second mot ou le second syntagme de l'énoncé, sans considération de contraintes argumentales. C'est l'observation de l'occurrence de mots à morphologie réduite, dans cette position, dans des langues indo-européennes anciennes, qui a conduit Wackernagel, il y a plus d'un siècle (1892), à faire l'observation que les mots atones ou faiblement accentués utilisent la seconde position, se rattachant éventuellement par enclise au terme initial. Selon Thurneysen (1892), la position du verbe en 2P dans certaines constructions du latin et en ancien français relève du même mécanisme, ceci expliquant en outre la position préverbale du pronom (le verbe restant plus accentué que le pronom (type *Pater me videt*, cf. De Dardel & De Kok, 199, p.21): de fait, le pronom, s'il est enclitique, se rattache à la première position (de Dardel & de Kok, p. 24). Antérieurement, Tobler en 1875 et le romaniste italien Mussafia en 1885, ont observé que le pronom faible est exclu de l'initiale absolue de la phrase dans les langues romanes anciennes. Cette observation, devenue la «loi» de Tobler-Mussafia, semble être une application particulière au roman de la loi de Wackernagel (hypothèse retenue par de nombreux auteurs par exemple par D. Wanner, 1996, p.556). Un fonctionnement de type purement 2P est observable dans de nombreuses langues du monde, et dans le domaine indo-européen, dans certaines langues slaves (serbo-croate, macédonien). L'étude de Halpern (1995) voit dans les clitiques 2P des adjonctions (syntaxiques) à des syntagmes (et non à des têtes), ceci expliquant leur position au début du syntagme (par exemple immédiatement à droite d'un mot QU- en début de subordonnée); pour décrire la position du clitique à droite du premier mot du syntagme, il doit recourir à une inversion postsyntaxique (*prosodic inversion*) qui déplace le clitique initial sur le premier mot à sa droite. Les travaux de S. Anderson portent aussi sur les clitiques 2P, mais son approche est plus morphologique que syntaxique. Dans un récent travail (Anderson, 1998), il décrit par des contraintes sur la morphologie du syntagme la position des clitiques 2P. Les contraintes sont adaptées de la théorie de l'optimalité: les solutions divergentes tiennent à des conflits entre les stipulations de ces contraintes, résolus selon le rang qu'elles ont. Ainsi, 2P tient à un conflit entre deux contraintes: «être le plus à gauche», et «ne pas être initial». Enfin, comme Halpern (1995) le signale, il existe deux versions de 2P: soit 2W, soit 2C: le clitique suit le premier mot, ou il suit le premier constituant. La solution de Anderson consiste à introduire une contrainte «d'intégrité» sur le constituant initial: si elle est plus forte que la contrainte «le plus à gauche», le clitique suit le constituant entier non dissocié, sinon il s'intercale après le premier mot.

Les clitiques pronominaux romans peuvent-ils être analysés comme les clitiques 2P? Outre le fait que la notion même de clitique semble recouvrir des termes de fonctionnement syntaxique bien différents, les clitiques romans modernes, avec leur lien privilégié au verbe, semblent devoir être distingués des clitiques 2P. Pour Fontana (1996), les clitiques 2P, affixes syntagmatiques, sont des adjonctions à une catégorie syntagmatique (donc, dans une représentation générative, au niveau du spécifieur de la catégorie maximale syntagmatique qui est leur hôte); par contre les clitiques romans sont rattachés à une «tête» soit verbale, soit flexionnelle conduisant à leur incorporation au mot verbal. Cependant, dès que l'on prend en compte la diachronie, mais aussi les langues ouest-ibériques (portugais, galicien, asturien), on ne peut s'en tenir à cette distinction tranchée. Ainsi, D. Wanner (1996) lie-t-il les clitiques romans aux clitiques 2P; il suppose un placement en seconde position, soit à tendance enclitique (sur un mot en première position) soit lié au verbe placé à sa droite (donc à tendance proclitique). Les pronoms compléments du roman seraient ainsi passés d'un fonctionnement 2P au fonctionnement d'affixe verbal par une modification du lien avec le verbe à droite: lien purement fortuit au début, puis ensuite nettement de proclise. Les langues romanes montreraient de profondes différences chronologiques: Wanner compare le vieux castillan, ancêtre de l'espagnol, au vieux florentin (ancêtre de l'italien); le vieux castillan est encore une langue à clitiques 2P, lorsque le florentin lie ses clitiques au verbe. On trouve ainsi des exemples de vieux castillan avec enclise des pronoms compléments sur un terme à gauche (jusqu'au niveau du complémenteur). Les «interpolations» -l'occurrence de constituants non clitiques entre le clitique et un verbe à sa droite- se développent paradoxalement en vieux castillan, allant à l'encontre du rapprochement progressif avec le verbe constaté dans les autres parlers romans médiévaux. Ce fait curieux a été constaté depuis très longtemps (chez Ramsden par exemple) et les avis divergent sur sa source: simple prolongement d'une construction archaïque obéissant à la loi de Wackernagel, ou innovation, peut-être par influence du portugais et des autres langues de l'Ouest ibérique? Pour Wanner, la tendance à déplacer les clitiques le plus à gauche possible dans la phrase est universelle et a pu jouer un rôle dans ce développement qui va du 13ème à la fin du 16ème siècle. L'analyse de Wanner pose donc bien les clitiques 2P (donc la loi de Wackernagel, dont la loi de Tobler-Mussafia ne serait qu'une conséquence tardive) à l'origine syntaxique des clitiques romans.

On remarque dans ce panorama que l'étiquette de clitique «spécial» ne suffit pas à la tâche, puisqu'il faut distinguer au moins deux ensembles, les affixes syntagmatiques des affixes «de tête» (pour Miller) ou les clitiques 2P des clitiques verbaux (Wanner). D'autres analyses reprennent encore cette catégorisation. La plus connue ces dernières années est celle de Cardinaletti et Starke (1994; également 1999), qui distingue, à côté des pronoms forts, deux types de pronoms «déficients», les «faiblement déficients» et les «fortement déficients». Ainsi, en français, le pronom sujet conjoint à gauche, du fait par exemple de sa faculté de régir la coordination, est-il faiblement déficient, par opposition avec le même pronom sujet postposé:

Il aime les choux mais ne les mange que cuits?
 *Aime-t-il les choux mais ne les mange que cuits?
 (op.cit. p. 61)

Les auteurs réservent le terme de clitique aux fortement déficients (qui sont rattachés à des têtes). Les propriétés différenciatrices sont cependant contestées (ici même, cf. les articles d'A.Zribi-Hertz et de L. Tasmowski et S. Reinheimer). Les pronoms «faibles» ne sont pas des clitiques de ce point de vue. Mais, si on regarde hors du domaine roman, on trouve une extension de l'étiquette de clitique sur des pronoms faibles bien différents des clitiques prototypiques. L'exemple le plus frappant est celui des pronoms des langues germaniques; on sait depuis longtemps (fait signalé, par exemple, dans la grammaire de Fourquet) que la position syntaxique de certains pronoms de l'allemand standard (pour ne rien dire de ceux des dialectes) n'est pas celle du nom: le pronom se place bien plus haut dans la phrase, et ce fait a été rapproché récemment de la syntaxe 2P. Pour autant, ces pronoms qui ont un comportement syntaxique de clitique «spécial» ne se distinguent pas par leur forme de formes fortes; enfin, comme le fait remarquer van Riemsdijk (1999), on ne peut dire qu'ils se rattachent à un hôte: ils vont simplement se placer dans une position syntaxique à faible accentuation, où un syntagme nominal ne peut figurer: van Riemsdijk parle alors de clitique sans hôte.

On peut donc ainsi tracer un tableau des clitiques défectifs vers les clitiques prototypiques:

a-forme phonologique réduite sans syntaxe propre: règles de rattachement phonologiques (postsyntaxiques)

b-forme phonologique pleine, à syntaxe propre, sans hôte (pronoms «faibles» germaniques)

c-forme phonologique réduite, rattachement syntagmatique (sans contiguïté obligatoire avec un type de mot)

d-idem, avec un rattachement supplémentaire postsyntaxique (clitiques de type 2P)

e-forme phonologique pleine, rattachement à un type de mot avec lien obligatoire.

f-forme phonologique réduite, rattachement à un type de mot (affixe «de tête»)

Quelques exemples: (a), c'est typiquement le clitique «simple» de Zwicky; il n'y en a guère d'exemples en français, parce que les formes phonologiques réduites ne sont pas vraiment attachées à un hôte phonologique: *v'là* pour *voilà*, *ça* pour *cela*, sont aussi indépendantes que les formes pleines. Le clitique sujet passe souvent pour un clitique simple, ce qui est une erreur à mon sens, simplement due au fait que la position de cliticisation à gauche du verbe ne semble pas distincte à première vue de celle du nom sujet.

(b) se trouve illustrée par la position en début de proposition des pronoms personnels allemands; par exemple, le pronom *uns* ci-dessous suit immédiatement le complémenteur, alors que c'est normalement la place du sujet en subordonnée:

Denn wir tun alles, was *uns* unsere Fürsten befehlen (Heine, cité par Fourquet, p.170)
Car nous faisons tout ce que nous nos princes commandent
(car nous faisons tout ce que nous commandent nos princes)

On ne peut dire cependant que *uns* soit un élément rattaché à la position de complémenteur (où se trouve le relatif *was*).

(c) représente les *phrasal affixes*: affixes syntagmatiques, comme le français *ne* dans les infinitives: son occurrence nécessite un verbe, mais il peut en être librement séparé par des constituants dépendants de ce même verbe: il apparaît donc comme ayant le VP comme hôte (mais pas le verbe lexical, V):

Je lui reproche de *ne* pas toujours exactement dire la vérité

(d) s'applique aux clitiques P2 qui doivent, en plus de leur hôte, se rattacher phonologiquement à un terme adjacent. Typiquement, c'est le fonctionnement de l'auxiliaire clitique 2P étudié par Halpern 1995: il se rattache au premier mot:

Čovek *je* voleo Mariju
Homme AUX aimé Marie
(L'homme a aimé Marie)

Taj *je* čovek voleo Mariju
Cet AUX homme aimé Marie
(Cet homme a aimé Marie)
(Halpern, op.cit. pp. 15-16)

L'auxiliaire peut ainsi interrompre le syntagme nominal. On ne peut dire cependant que son hôte est le déterminant: il est fixé à ce qui est à sa gauche, sans considération de la nature de ce terme. Pour Halpern, le clitique dans ces phrases est adjoint au premier constituant tête de la proposition, soit à C, et se déplace au niveau phonologique vers le premier mot à sa droite -déplacement controversé.

(e) est un clitique sans réduction phonologique, mais rattaché à un mot. On peut illustrer ce cas par la série forte *moi*, *toi* de l'impératif positif du français, qui est de plus indifférente à la fonction:

Parle-moi (*moi* est un datif)
Regarde-moi (*moi* est un accusatif)

(f) est typiquement le clitique complément des langues romanes comme le français ou l'italien, lié étroitement au verbe. Sans les quelques variations de position qui l'affectent, ce clitique pourrait être analysé comme un affixe sur le mot verbal. C'est aussi le cas du pronom sujet inversé, qui est toujours réduit phonologiquement, si la réduction est perceptible:

Rêvé-je?

(*je* n'est jamais prononcé avec sa voyelle, à comparer à: *donne-le*, qui exclut absolument la non prononciation de la voyelle du pronom)

On peut encore mettre dans cette catégorie l'enclitique portugais, qui vient s'enclasher entre verbe et désinence dans les futurs et conditionnels:

Ele ver-*te*-a

Il verr-toi-a (=il te verra)

(d'après Rouveret 1999; pour lui, il n'y a pas de différence dérivationnelle entre les enclitiques de cette langue à l'indicatif et ceux qui sont enchâssés.)

On voit par ce rapide examen que les trois facteurs suivants: forme phonologique réduite, rattachement phonologique, et syntaxe liée, sont partiellement indépendants. Bien entendu, sans l'un de ces facteurs, il n'y a pas de clitique; mais il semble quand même que la syntaxe liée soit un trait fondamental de cliticité, avec une orientation translinguistique constante: la tendance à figurer plus haut dans la phrase que ce que laisse attendre le rôle argumental du terme ainsi singularisé. On observe ainsi des termes en début de cliticisation (les pronoms personnels en allemand), puis des clitiques par leur position 2P avec un rattachement phonologique secondaire, ensuite des clitiques syntagmatiques typiques, enfin des clitiques de mots tendant à un fonctionnement d'affixe. Dans cette voie de cliticisation, le rattachement phonologique, polymorphe, semble secondaire, de même que la réduction phonologique. Tout autre est la formation des clitiques «simples» qui sont d'abord le produit d'une érosion phonologique, et secondairement sont rattachés, sans fantaisie, au terme syntaxique adjacent.

ET EN FRANÇAIS?

Si on examine le français en se posant la question de savoir ce qui est clitique dans cette langue, on doit évidemment commencer par les pronoms conjoints, mais comme on l'a vu, ces «clitiques» - proches d'affixes- doivent faire l'objet de distinctions supplémentaires: les pronoms conjoints faibles non sujets sont de la catégorie (f) ci-dessus, ils peuvent être décrits comme des adjonctions à des éléments têtes, V plutôt que tout autre constituant puisqu'il n'y a pas de distinction pour eux entre le type de temps. Les pronoms enclitiques de l'impératif positif peuvent avoir des formes fortes, ils sont en français moderne le reliquat d'une construction qui a longtemps associé (comme pronoms conjoints) les formes fortes de 1ère et 2ème personne aux formes faibles de 3ème personne dans les constructions enclitiques (Zink 1997, p.183). Ce paradigme associant des formes fortes (e) et des formes faibles (f) en enclise existe depuis les origines du français (cf. Skårup, 1975). Il faut encore noter que les formes faibles en enclise ont une prononciation marquée de la voyelle finale, contrairement à tous les principes de la phonologie du [ə] final (cf. dans ce volume la contribution de Delais-Roussarie). Par contraste, le pronom sujet postposé *je* ne réalise jamais sa voyelle (type f). Quant au pronom sujet antéposé, qui supporte la coordination de plusieurs verbes, l'opinion commune est qu'il s'agit d'un clitique «simple», postsyntaxique (a). Des analyses différentes ont été proposées, notamment pour ses emplois dans des variétés de français courant populaire actuel (A. Zribi-Hertz 1994). J'y vois pour ma part un clitique bien distinct au niveau syntaxique du NP sujet, une variété de pronom «accord» issue de la marque impersonnelle *il* (Muller 1997).

La négation *ne* reçoit communément deux analyses distinctes: avec un verbe non infinitif, c'est une forme conjointe analogue aux clitiques compléments faibles. Avec l'infinitif, c'est un clitique

syntagmatique, séparable du verbe, comme on l'a vu -mais «clitique» parce que dépendant de l'occurrence d'un verbe dans sa phrase¹.

Toutes les formes précédentes ont des allomorphes non clitiques (par exemple *non* pour la négation *ne*). peu d'autres termes de la langue ont une correspondance systématique avec une forme forte. C'est le cas du pronom interrogatif *que* qui semble du type (f): clitique attaché au verbe, sans interruption possible, en alternance avec le pronom fort *quoi*. Au-delà, on trouve des analyses de clitiques sans correspondant synchronique non clitique. C'est ainsi que les articles définis du français sont analysés (avec l'argument d'une forme identique à celle des pronoms clitiques accusatifs). L'analyse en termes de clitiques est appuyée par l'hypothèse devenue courante selon laquelle les syntagmes nominaux sont des expansions d'une tête de type nominal aboutissant à l'article, le nom étant un complément. Pour Miller 1992, les articles sont des affixes syntagmatique (type c).

Si les articles définis sont des clitiques, il en va évidemment de même des termes constitués à partir de ces articles: les déterminants adjectivaux possessifs, démonstratifs, ainsi que les articles partitifs sont également des affixes syntagmatiques pour Ph. Miller. Pour les démonstratifs, il faut ajouter aux clitiques initiaux les clitiques syntagmatiques en position finale *-ci* et *-là*. Aux déterminants, Miller ajoute les prépositions fonctionnelles *à*, *de*, *en* qui se combinent éventuellement au niveau phonologique avec les articles définis. Il ajoute à cette catégorie des affixes syntagmatiques certains déterminants indéfinis qui présentent des propriétés analogues (par exemple *chaque* -opposé à *chacun*). La catégorie des affixes syntagmatiques se gonfle ainsi de tous les constituants liés et à place fixe dans le syntagmes nominal. On remarquera qu'ici, certains des déterminants indéfinis s'opposent bien à des formes non liées: *chaque* et *chacun*, et de même *quelques* et *quelques-uns*.

Un autre domaine présente aussi une possible variation entre clitique et non clitique: celui des termes occupant C (le complémenteur): les pronoms QU- sont certainement à considérer comme non clitiques, mais les formes liées à l'emploi obligatoire d'un antécédent, et caractérisées par une spécialisation fonctionnelle: le *qui* sujet et le *que* non sujet, ainsi peut-être que *dont*, ont des propriétés de mots liés et de pronoms «déficients» et semblent être des affixes syntagmatiques (probablement liées à la flexion verbale, puisque tous ces termes -sauf peut-être *dont*- exigent l'occurrence d'un temps fini. La conjonction universelle *que* a aussi les apparences morphologiques d'un pronom faible, mais ici le problème est, comme pour l'article, celui de la correspondance avec une forme forte, correspondance qui n'est qu'historique puisque c'est un relatif latin qui est la source de la conjonction.

Y A-T-IL DES «ANTICLITIQUES»?

Puisque la cliticisation décrit diverses formes de mots liés, on peut s'interroger sur le statut grammatical de mots qui sont difficilement utilisables dans des relations grammaticales. Ces mots existent: par exemple, la négation *non* n'est pas d'un emploi aisé en français dès lors qu'il y a construction syntaxique utilisant un verbe. Ses seules utilisations courantes sont en contexte de mot isolé dans sa phrase:

Je crois que non
Non qu'il soit paresseux, mais il n'est pas rapide

(et encore, cette dernière construction demande une première phrase avec laquelle la négation soit en relation oppositive). De même, les pronoms forts de 1ère et 2ème personne du singulier n'entrent pas en relation directe avec le verbe:

*Moi viendrai
*Il regarde moi

et sont utilisés soit en isolation (ou comme thème, ce qui revient au même), soit comme complément de préposition:

¹ Avec une exception: la construction *pour ne pas que...*, dans laquelle on peut voir un verbe vide entre *pour* et *que* (cf. Muller 1991; voir aussi Skårup, 1990, pour une analyse syntaxique en diachronie de l'infinitif du français, utilisant une «zone verbale» vide.

Moi, je viendrai
Il parle de moi / Il parle **à moi**

Ainsi, alors que certains pronoms forts comme *lui* ont des emplois de syntagme nominal:

Lui viendra / Il regarde lui

d'autres sont déficients dans un autre sens: ils refusent les liaisons syntaxiques étroites (emplois directs avec un verbe). Sur le modèle de Cardinaletti & Starke, on devrait distinguer deux types de pronoms forts, le plus fort étant sans doute le moins susceptible d'emplois liés: des *anticlitiques* en quelque sorte, dont la vocation première est d'être employés de façon indépendante (peut-être comme des «vocatifs» pour les pronoms de 1ère et 2ème personne). Le modèle qui transparaît ainsi, modèle dont les clitiques au sens courant ne sont qu'un maillon, est celui d'une gradation de nombreuses sous-catégories sous l'angle de la possibilité des combinatoires morpho-syntaxiques. Les formes «faibles» sont les formes les plus liées, les formes fortes les plus indépendantes, la variabilité selon ce critère étant probablement en raison inverse d'un critère sémantique d'auto-suffisance référentielle.

CONCLUSION (PROVISOIRE)

Si on ajoute aux six catégories de formes faibles les deux catégories de formes fortes distinguées ci-dessus, on arrive à une échelle de classement en huit degrés. Le classement en question est bien évidemment illustratif. Il fait apparaître le côté quelque peu marginal et souvent fortuit de l'attachement morphématique proprement dit. Cet attachement semble bien être une conséquence de la cliticité, et sa variabilité selon les contextes phonologiques incite à ne pas lui accorder une importance excessive. Cependant, certaines données sont intrigantes et restent largement inexpliquées; c'est le cas de la différence de comportement entre l'article défini et le pronom homophone au contact d'une préposition:

Il a le souci du boire et du manger
Il a le souci de le boire et de le manger

L'enclise du *le* dans le premier cas (l'infinitif est substantivé) mais pas dans le second, montre bien qu'il n'y a pas ici d'automatisme phonologique. La différence suggère une distinction syntaxique sous-jacente que les analyses qui rapprochent pronom et article devront prendre en compte.

Claude MULLER
Bordeaux-III & CNRS : ERSS, UMR 5610

Références.

- Anderson, Stephen R. 1997, «Towards an Optimal Account of Second Position Phenomena», à paraître dans J. Dekkers et al. (eds), *Optimality theory: Syntax, Phonology and Acquisition* (Oxford U.P.); accessible à <http://sapir.ling.yale.edu/>.
- Cardinaletti, Anna & Michal Starke, 1999 (1994), «The typology of structural deficiency» dans H. van Riemsdijk (ed): *Clitics in the Languages of Europe*, Eurotyp 20-5, Empirical Approaches to Language Typology, Mouton-De Gruyter, 145-233.
- De Dardel, Robert & Ans de Kok, 1996, *La position des pronoms régimes atones en protoroman*, Droz, Genève.
- Fontana, Josep M., 1996, «Phonology and Syntax in the Interpretation of the Tobler-Mussafia Law», in: Aaron L. Halpern & Arnold M. Zwicky, Eds: *Approaching Second, Second position Clitics and Related Phenomena*, CSLI Publications, Standford, 41-83.
- Fourquet, Jean, 1952, *Grammaire de l'allemand*, Hachette.
- Gross, Maurice, 1968, *Grammaire transformationnelle du français, syntaxe du verbe*, Larousse.
- Halpern, Aaron, 1995, *On the Placement and Morphology of Clitics*, CSLI Publications, Stanford.
- Hourcade, André: *Grammaire béarnaise*, Los caminaires, Pau, 1986.
- Kayne, Richard S., 1975, *French Syntax*, MIT Press, Cambridge, Mass.
- Kayne, Richard S., 1991, «Romance Clitics, Verb Movement, and PRO», *Linguistic Inquiry*, 22-4, 647-686.

- Klavans, Judith L., 1982, *Some Problems in a Theory of Clitics*, Indiana Linguistic Club.
- Miller, Philip, 1992, *Clitics and Constituents in Phrase Structure Grammar*, Garland.
- Muller, Claude, 1991, *La négation en français*, Droz.
- Muller, Claude, 1997, «L'inversion du sujet clitique en français: Hypothèse *V* dans *C* et diachronie», *Linguisticae Investigationes*, XXI:1, 75-96.
- Muller, Claude, 1998, «On Romance clitics», *Hermes, Journal of Linguistics*, 20, Aarhus, pp.115-138.
- Nevis, Joel A., 1988, *Finnish Particle Theory and General Clitic Theory*, Garland.
- Ramsden, Herbert, 1963, *Weak-pronoun Position in the Early Romance Languages*, Manchester University Press.
- Riemsdijk, Henk van, 1999, «Clitics: A state-of-the art report» dans H. van Riemsdijk (éd): *Clitics in the Languages of Europe*, Eurotyp 20-5, Empirical Approaches to Language Typology, Mouton-De Gruyter, 639-677.
- Rizzi Luigi & Ian Roberts, 1990, «Complex Inversion in French», *Probus*, I-1, 1-30.
- Rouveret, Alain 1999, «Clitics, subject and tense in European Portuguese» dans H. van Riemsdijk (ed): *Clitics in the Languages of Europe*, Eurotyp 20-5, Empirical Approaches to Language Typology, Mouton-De Gruyter, 639-677.
- Skårup, Povl, 1975, *Les premières zones de la proposition en Ancien Français*, Etudes Romanes de l'Université de Copenhague, Akademisk Forlag.
- Skårup, Povl, 1990, "La structure positionnelle du syntagme infinitif de l'ancien français au français moderne" in: Lindvall, L., éd.: *Actes du Xe congrès des romanistes scandinaves*, Lund University Press.
- Söhrman, Ingvar, 1997, «The Position of Clitics in Phrases with an Infinite Verb Form in Romance Languages», *Hermes, Journal of Linguistics*, 19, 93-113, Aarhus.
- Thurneysen, R., 1892, «Zur Stellung des Verbuns im Altfranzösischen», *Zeitschrift für Romanische Philologie*, 16, 289-307.
- Wanner, Dieter, 1996, "Second Position Clitics in Medieval Romance" in: Aaron L. Halpern & Arnold M. Zwicky, Eds: *Approaching Second, Second position Clitics and Related Phenomena*, CSLI Publications, Stanford, 537-578.
- Wackernagel, Jakob, 1892, «Über ein Gesetz der indogermanischen Wortstellung», *Indogermanische Forschungen*, I, 333-436.
- Watson, Keith, 1997, «French complements clitic sequences: a template approach», *Journal of French Language Studies*, 7-1, 69-89.
- Zink, Gaston, 1997, *Morphosyntaxe du pronom personnel (non réfléchi) en moyen français (XIVe-XVe siècles)*, Droz.
- Zribi-Hertz, Anne, 1994, «La syntaxe des clitiques nominatifs en français standard et en français avancé», *Travaux de linguistique et de philologie*, 32, 131-148.
- Zwicky, Arnold M., 1977, *On Clitics*, Indiana University Linguistics Club, Bloomington.